

Élections 2017 : les candidat•e•s doivent s'engager pour les droits des femmes

mercredi 8 mars 2017

Nos 5 ONG exigent des engagements forts des candidats à la présidentielle pour les droits des femmes en cette journée mondiale des droits des femmes.

De façon plus transparente et inclusive, la France doit assurer un suivi et une évaluation de l'application effective des droits des femmes sur son territoire.

Dans un contexte global de recul des droits des femmes notamment dû à la montée des conservatismes, les prochaines élections présidentielles et législatives françaises sont un enjeu décisif pour les droits des femmes. Pourtant ce sujet reste marginalisé, parfois même instrumentalisé, dans le débat public en France comme à l'étranger.

Les politiques discriminatoires et les violences exercées à l'encontre des femmes restent une réalité préoccupante face aux conservatismes ambiants et ce, près de quarante ans après l'adoption de la [Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes](#) et plus de vingt ans après l'adoption d'une [Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes](#) par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Au-delà des alternances politiques, la France doit poursuivre son travail et continuer de se doter d'une diplomatie ambitieuse en faveur des droits des femmes. Le prochain quinquennat doit permettre de transformer les engagements politiques en actions concrètes pour l'égalité de genre tant au niveau international que national. Nous, organisations de solidarité internationale, demandons aux candidat•e•s aux élections présidentielle et législatives françaises de s'engager à ce que la France reconnaisse, intègre et promeuve de manière transversale et systématique les droits des femmes, dans toutes ses politiques publiques, locales, nationales et internationales. Nous leur demandons de garantir que la France se positionne officiellement en faveur des droits des femmes dans tous les espaces de discussions et de décisions bilatéraux et multilatéraux. Il reste également des progrès à faire en matière de violences : au moins une femme sur trois est victime de violences physiques et/ou sexuelles dans le monde selon l'ONU. La France doit encourager tous les États à ratifier et mettre œuvre sans réserve la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et son [protocole facultatif](#), considérés comme des instruments majeurs du respect des droits des femmes à l'international.

Dans tous les pays, les femmes sont encore sous-représentées dans les instances de décision et doivent faire face à de nombreux obstacles dans leur vie professionnelle ou personnelle. Selon l'[Organisation Internationale du Travail](#) (OIT) et l'[Organisation des Nations Unies](#) (ONU), dans le monde, les femmes font deux à cinq heures de plus par jour de travail non rémunéré lié aux soins des autres comparé aux hommes. En Afrique subsaharienne, presque 85% des femmes actives occupent un emploi précaire, très souvent non protégé par la législation. En France aussi les femmes doivent faire face aux inégalités : leur salaire, tous temps de travail confondus, est en moyenne inférieur de 24% à celui des hommes. La France doit s'engager à ratifier toutes les conventions de l'OIT visant à protéger les droits des travailleurs et travailleuses, notamment la Convention n°189, et à favoriser l'adoption d'une nouvelle Convention sur la violence sexiste au travail.

Les candidat•e•s devront accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable et notamment l'objectif 5 dédié aux enjeux d'égalité et d'autonomisation des femmes et des filles. De façon plus transparente et inclusive, la France doit assurer un suivi et une évaluation de l'application effective des droits des femmes sur son territoire et dans ses projets de développement à l'étranger, notamment en allouant une part significative de son Aide publique au développement à des projets favorisant l'égalité de genre. Pour l'instant et selon le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE), seulement

17% des projets de l'aide publique au développement bilatérale de la France prennent en compte le genre, ce qui est insuffisant pour permettre une réelle amélioration des conditions de vie des femmes dans le monde. En ce sens, le développement d'une nouvelle stratégie genre et développement, impliquant et soutenant les organisations de la société civile, doit rester un axe prioritaire de la politique française d'aide au développement.

Les prochaines élections présidentielle et législatives sont l'occasion pour chaque candidat•e de s'engager à porter ce sujet au cœur de son action politique et de prouver sa volonté sur ces enjeux majeurs pour un développement juste et durable !

Les signataires :

Yveline Nicolas, Coordinatrice d'Adéquations

Mégane Ghorbani, Chargée de mission Droits des femmes chez ActionAid France - Peuples Solidaires

Jocelyne Gendrin-Guinebault, présidente de Genre en Action

Philippe Lévêque, directeur de CARE France

Friederike Röder, directrice France de ONE

Tribune publiée à l'adresse <http://www.huffingtonpost.fr/megane-ghorbani/journee-droits-des-femmes>